

**CULTURE LOISIR ANIMATION JEU**  
**EDUCATION**  
**(CLAJE)**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

291, rue de Charenton – 75012 PARIS

SIRET : 319 242 996 0084

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2018 AU 31 AOUT 2019**

**SCAMM**

SARL au capital de 50 000 Euros  
Société de Commissariat aux Comptes  
62, rue Ampère  
75017 PARIS  
Tél. : 01.47.66.72.21  
Fax : 01.47.63.53.65



# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

## **SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/08/2019*

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CLAJE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CLAJE à la fin de cet exercice.

### **II. Fondement de l'opinion**

#### ***a. Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***b. Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III. Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Autres informations – Renouvellement de la DSP » de l'annexe des comptes annuels.

### **IV. Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres informations – Redevance » de l'annexe des comptes annuels concernant le calcul d'une redevance due au bailleur de fonds sur la base d'un résultat cumulé sur la durée de la DSP.

## **V. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Immobilisations » de l'annexe des comptes annuels concernant les règles et méthodes d'évaluation des investissements de fonctionnement précise que les actifs et les investissements liés aux activités sont comptabilisés en charges.

Ces éléments revenant à la Ville de Paris en fin de DSP, ce traitement nous apparaît donc comme opportun et cohérent.

## **VI. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

## **VII. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VIII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PARIS, le 6 décembre 2019

**SCAMM**

Société de Commissariat aux comptes  
Membre de Compagnie Régionale de Paris

**Jacques BRUN**





**BILAN ACTIF**

		Exercice N, clos le :		31/08/2019	31/08/2018	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	78 114	77 659	455	455
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	10 286	10 286		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	55 922	54 295	1 627	1 627
		Autres immobilisations corporelles	89 041	76 250	12 791	5 801
		Immobilisations grevées de droit				
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	3 988		3 988	1 889
	<b>Total (I)</b>		<b>237 351</b>	<b>218 489</b>	<b>18 862</b>	<b>9 773</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	CRÉANCES (3)	Avances et acomptes versés	5 090		5 090	6 493
		Usagers et comptes rattachés	13 007	304	12 703	73 376
		Autres créances	126 821	5 509	121 312	114 909
	DIVERS	V.M.P	478 906		478 906	477 284
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	379 166		379 166	231 562
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	10 368		10 368	4 931	
	<b>Total (II)</b>	<b>1 013 358</b>	<b>5 813</b>	<b>1 007 545</b>	<b>908 556</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement d'obligations (IV)					
	Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>1 250 708</b>	<b>224 302</b>	<b>1 026 407</b>	<b>918 329</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes	(3) Part à + 1 an		
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
		Dons en nature restant à vendre				



**BILAN PASSIF**

		31/08/2019	31/08/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>FONDS PROPRES</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	21 952	21 952
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	293 133	302 522
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-74 680	-9 389
	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports	43 482	43 482
	Legs et donations		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	<b>Total (I)</b>	<b>283 887</b>	<b>358 567</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources		
	<b>Total (II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques	51 257	51 257
	Provisions pour charges	16 896	16 896
	<b>Total (III)</b>	<b>68 153</b>	<b>68 153</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs )		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	296 262	98 622
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 732	49 081
	Dettes fiscales et sociales	299 517	320 343
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	26 189	5 107
<b>Comptes régul.</b>	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (1)	11 667	18 456
	<b>Total (IV)</b>	<b>674 366</b>	<b>491 609</b>
Ecarts de conversion passif	(V)		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>1 026 407</b>	<b>918 329</b>
Engagements donnés			
<b>Renvois</b>	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	674 366	491 609
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		



**COMPTE DE RESULTAT**

				31/08/2019	31/08/2018	
<b>Nombre de mois de la période</b>				12	12	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services	1 030 054		1 030 054	1 059 313
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)</b>		1 030 054		1 030 054	1 059 313
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation				1 832 616	1 832 619
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				56 210	68 538
	Cotisations					
Dons						
Legs et donations						
Autres produits				392	834	
<b>Total des produits d'exploitation (1) (I)</b>				<b>2 919 272</b>	<b>2 961 305</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3)			672 495	651 621	
	Impôts, taxes et versements assimilés			170 156	158 570	
	Salaires et traitements			1 500 609	1 457 665	
	Charges sociales			644 947	686 243	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 476	6 331	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant			304	412	
	Dotations aux provisions				3 986	
	Autres charges			9 444	10 838	
<b>Total des charges d'exploitation (2) (II)</b>				<b>3 002 431</b>	<b>2 975 666</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>-83 159</b>	<b>-14 361</b>	
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>	Excédent attribué ou déficit transféré (III)					
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)					
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations			7 817	3 206	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés			5	2	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			1 606	1 385	
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des produits financiers (V)</b>				<b>9 428</b>	<b>4 592</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées			140	119	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
<b>Total des charges financières (VI)</b>				<b>140</b>	<b>119</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				<b>9 288</b>	<b>4 473</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>				<b>-73 870</b>	<b>-9 888</b>	





**COMPTE DE RESULTAT**

		31/08/2019	31/08/2018
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 106	1 838
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>3 106</b>	<b>1 838</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 432	525
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>3 432</b>	<b>525</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>-326</b>	<b>1 314</b>
(IX)	Impôts sur les bénéfices	483	814
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>		<b>2 931 806</b>	<b>2 967 736</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>		<b>3 006 486</b>	<b>2 977 124</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)</b>		<b>-74 680</b>	<b>-9 389</b>

<b>Renvois</b>	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier	550	734
		Dont crédit bail immobilier		

<b>EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>	Bénévolats		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
<b>Total</b>			
<b>Charges</b>	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole		
<b>Total</b>			



## Principes, règles et méthodes comptables

### Généralités sur les règles comptables

#### CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivant :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- l'indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment, les prescriptions du règlement 99.01 du Comité de Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont décrites ci-dessous.

### Immobilisations

#### METHODES D'EVALUATION DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les Immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

• Logiciel	1 an
• Constructions	de 20 à 50 ans
• Installations techniques, matériel et outillage industriel	de 5 à 10 ans
• Installations générales, agencements, aménagements divers	de 3 à 5 ans
• Matériels d'activités	de 3 à 5 ans
• Matériels de bureau	de 3 à 10 ans
• Mobilier de bureau	de 3 à 10 ans

#### Pour les Centres relevant du 12 ème :

Les investissements réalisés dans le cadre des deux Délégations de Services Publics et rattachés à différentes activités du CLAJE sont comptabilisés en charge dans l'exercice budgétaire concerné. Toutefois, les investissements liés au fonctionnement sont inscrits à l'actif et amortis sur la durée d'utilisation probable.

Au cours de ce quatrième exercice d'exploitation de la DSP (2018/2019), 47 K€ d'investissements liés aux activités ont été comptabilisés en charge. Depuis le début de la DSP le 01/09/2015, le montant cumulé des investissements comptabilisés en charge s'élève à 137 K€.

**Mouvements des immobilisations brutes**

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	78 114	4 770		78 114
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	10 286			10 286
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>88 400</b>	<b>4 770</b>		<b>88 400</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	55 922			55 922
- Autres immobilisations corporelles	77 576	11 465		89 041
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>133 498</b>	<b>11 465</b>		<b>144 963</b>
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	1 889	2 099		3 988
<b>Total</b>	<b>1 889</b>	<b>2 099</b>		<b>3 988</b>
<b>Total général</b>	<b>223 787</b>	<b>18 334</b>		<b>237 351</b>

**Mouvements des amortissements**

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	77 659	2 053		77 659
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	10 286			10 286
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>87 945</b>	<b>2 053</b>		<b>87 945</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	54 295			54 295
- Autres immobilisations corporelles	71 774	4 476		76 250
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>126 069</b>	<b>4 476</b>		<b>130 545</b>
<b>Total général</b>	<b>214 014</b>	<b>6 529</b>		<b>218 490</b>

**Mouvements des immobilisations incorporelles**

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 88 400	+ 87 944	+ 455
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 4 770		+ 4 770
Dotations de l'exercice		+ 2 053	- 2 053
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 93 170	= 89 997	= 3 172

**Mouvements des immobilisations corporelles**

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 133 498	+ 126 069	+ 7 428
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 11 465		+ 11 465
Dotations de l'exercice		+ 4 476	- 4 476
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 144 963	= 130 545	= 14 417



### Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 1 889
Acquisitions	+ 2 099
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-
Valeur en fin d'exercice	= 3 988

### Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	3 988
. à moins d'un an	3 988
. à plus d'un an	

### Impôt sur les bénéfices

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Imputation du crédit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	-74 609			-74 609
Résultat exceptionnel				
<b>Résultat comptable</b>	<b>-74 609</b>			<b>-74 609</b>

### Autres informations

#### • Redevance

Compte tenu de la perte générée à la clôture de l'exercice 2019, aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes relative à la redevance du bailleur de fonds.

#### • Opérations Intra-établissement

Les opérations inter-centre ont été neutralisées dans les comptes combinés.

#### • Renouvellement de la DSP

Rappelons que le CLAJE est à la quatrième année d'exploitation de la DSP 2015-2020, celle-ci se termine au 31 août 2020. Dans ce cadre, un appel d'offres pour son renouvellement (DSP 2020-2025), a été lancé par la Ville de Paris, sur lequel le CLAJE s'est positionné .

#### • Rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres salariés et bénévoles

Cette information n'est pas présentée car cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

**Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
4081. - Fournisseurs Factures Non Parvenues	12 136
<b>Total</b>	<b>12 136</b>

**Engagements de retraite**

La Convention Collective du secteur Animation prévoit pour les cas de mise à la retraite, une indemnité qui est égale à un quart de mois de salaire par année de présence pour les dix premières années plus un tiers de salaire du mois par année pour les années de présence supérieures à dix ans.

Pour information, l'évaluation de la dette actuarielle relative à l'engagement de retraite des salariés du CLAJE au 31/08/2019 s'élève à 210 K€.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,30%
- Taux de croissance des salaires : 1,00%
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : entre 5 et 10%
- Table de taux de mortalité : statistique insee
- Taux de charges sociales moyen retenu pour le calcul de la provision : Moyenne des taux de charges sociales patronales annuelles.

**Effectifs**

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	57	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>70</b>	

**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 988	3 988	
Usagers et comptes rattachés	13 007	13 007	
Comptes affiliés			
Autres créances	126 821	126 821	
<b>Totaux</b>	<b>143 816</b>	<b>143 816</b>	

**Echéance des dettes**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 732	40 732		
Dettes fiscales et sociales	299 517	299 517		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	26 189	26 189		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	11 667	11 667		
<b>Total</b>	<b>378 105</b>	<b>378 105</b>		

**Provisions et dépréciations**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges		68 153			68 153
Dépréciation	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés	412		108	304
	Sur comptes financiers	1 606		1 606	
	Autres dépréciations	5 509			5 509